

Dix-huit chariots en un convoi.  
 Et les gens les regardaient passer,  
 Grandement surpris à les voir.  
 Car nul ne savait ce qui était dedans,  
 Sauf deux ou trois qui disaient par la ville  
 Que c'était de la vaisselle et des armes  
 Pour le Prince du Guémené.  
 Et quand les gens du Pays Gallo,  
 Qui sont grands curieux de nature,  
 S'avançaient vers les charretiers, demandant  
 « Ce qu'il y avait dans les châriots »,  
 Les charretiers passaient sans répondre,  
 Ou faisant claquer leur grand fouet,  
 Disaient qu'ils n'entendaient pas le français.  
 Yves de Priziac allait premier,  
 Tout premier sur un cheval jaune  
 A sa tête une brise dorée  
 Qui valait bien cinquante écus,  
 Oui, si ce n'est davantage.  
 Et près de lui, dans sa cage brillante,  
 Sur un cheval blanc qui marchait haquenée,  
 S'en venait un oiseau des Indes  
 Qui parlait latin et français  
 Bien mieux encore que breton.  
 Et quand il trouvait la route longue,  
 Yvon de Priziac lui parlait beau,  
 Et le perroquet répondait de même.

Andante

Dis-ken-net Wan-nic ha deit én ti. La-keit

hou ke - zec ér mar - sao - si

*Melodie de Plouay*

Communiquée par TALHOOARN

Comme il arrivait dans son pays,  
 Yves de Priziac tourna son cheval :  
 « Tout doux, tout doux, mes charretiers !  
 Mes charretiers, charriez tout doux.  
 Car nous passerons pour ce soir  
 Assez bien près de Keraudry.

Et si vient le seigneur à nous entendre,  
 Nous n'irons pas plus loin, c'est assez sûr. »  
 Et les charretiers charrièrent si doux,  
 Si prudemment, si également,  
 Qu'à coup sûr ils auraient passé,  
 Sans la vieillotte de la muraille ;  
 Sans la vieillotte maudite  
 Qui les aperçut tout d'un coup  
 A ses pieds dans le chemin  
 Et se mit à crier à tue-tête :  
 « Voilà Yvon au bout du bois !  
 Voilà Yvon au bout du bois,  
 Et cinquante charretiers avec lui !. »

Elle n'avait pas fini de crier  
 Que la Villaudry était au bout de son avenue.  
 « Bonjour à vous, Yvon de Priziac !  
 Voilà longtemps que je vous attendais.  
 Descendez donc de votre cheval jaune  
 Et entrez dans la maison.  
 Entrez avec moi dans la maison ;  
 On mettra vos chevaux à l'écurie.  
 — Votre excuse, je vous prie, Messire.  
 Car je suis attendu pour souper  
 En la société de ma sœur.  
 — Yvon de Priziac, mon ami,  
 Peu vous servirait d'aller plus loin,  
 Car il y a plein le pays de brigands.  
 Et mes gens en ont rencontré une bande  
 Pas plus tard qu'hier à midi.  
 Descendez, Yvon, venez chez moi,  
 Et mettez vos chevaux à l'écurie. »

Quand Yvon entendit cela,  
 Il sauta à bas de son cheval  
 Et s'en fut avertir ses gens.  
 « Il y a des brigands plein le bois  
 Et nous ne pourrions passer sains et saufs.  
 Mourir ici ou mourir là-bas,  
 Autant vaut mourir sous un toit.  
 Et peut-être ici pourrai-je racheter notre vie. »  
 Et il donna son cheval à un homme,  
 Prit son oiseau sur son poing

— 343 —

Et suivit la Villaudry.  
 Et comme il suivait Keraudry,  
 Il rencontra une belle demoiselle,  
 Et il lui offrit son perroquet,  
 Pour cê qu'il la prit pour la dame.  
 Il lui donna son oiseau des Indes  
 Avec une belle révérence ;  
 Et le perroquet se prenant à dire,  
 Parlant comme à Notre-Dame-du-Folgoat :  
 « *Keuz e pezo d'in, va mignon !* »,  
 Yvon et la demoiselle se regardèrent,  
 Et tous deux se mirent à rire.  
 Mais la vieillote du château disait  
 A son fils le comte sur le seuil :  
 « Voyez, voyez, le galantin !  
 Il a plus de déférence pour la gouvernante  
 Qu'il en aurait pour votre femme,  
 Ou pour vous-même, ou pour moi. »

On le fit entrer dans la salle  
 Et on lui servit seul à manger.  
 Et quand il eût pris son souper,  
 Il sortit de son sein une flûte d'argent  
 Et pour prendre cœur se mit à sonner.  
 Ah ! qui eût entendu Yvon de Priziac  
 Sonner à table avec sa flûte d'argent,  
 Celui-là eût trouvé plaisir !  
 Les personnes âgées du château,  
 Qui dans les chambres d'en-haut jouaient aux dés,  
 Cessèrent de jouer pour l'entendre.  
 Et la jeunesse du château,  
 Qui dans les chambres d'en bas jouait aux gages,  
 S'arrêta pour l'écouter.  
 Il sonnait des airs du pays.  
 Il sonnait des airs pour la procession,  
 Les plus beaux qu'on ouït jamais.  
 Il sonnait des airs de cantiques,  
 Et des airs appris sur la mer.  
 Il sonnait et resonait encore,  
 Si vaillant jouait-il de son instrument,  
 Qu'il émut le cœur de la plus jeune  
 Et qu'elle s'en fut supplier son père :

« Yves de Priziac sera pour moi ! »

Alors la Villaudry vint dans la salle  
 Pour jouer aux dés avec Yvon.  
 Et Yvon gagnait à chaque coup.  
 Et pendant qu'ils jouaient l'un contre l'autre :  
 « Yvon de Priziac, à moi vous le direz :  
 Avez-vous jamais été marié ? »  
 Si Yvon, cette nuit-là,  
 Avait voulu ne pas dire un mensonge,  
 Il aurait bien sauvé sa vie,  
 Et avec sa vie toutes ses richesses,  
 Et il en eut eu d'autres encore,  
 Et l'héritière de Keraudry avec elle.  
 Mais il voulut cacher la vérité  
 Et raconter tout droit le contraire.  
 Et lui de dire à la Villaudry :  
 « Messire, je vais vous dire un secret :  
 Avant que de m'en aller aux Iles,  
 Je m'en fus me marier en cachette  
 A Notre-Dame du Pénity,  
 Voilà trois ans jour pour jour.  
 Et je n'ai été que trois jours avec ma femme,  
 Et mes charretiers m'ont appris  
 Quand j'arrivai à Saint-Malo  
 Que de deux jumeaux je suis père.  
 Ah ! je voudrais bien être, messire,  
 A jouer avec eux à la maison ! »  
 Et il jeta les dés une fois encore,  
 Et une fois encore il gagna. —  
 « Gagne, gagne, Yvon de Priziac ;  
 Gagne au jeu tant que tu voudras,  
 Car voici l'heure où tu dois mourir.  
 — Seigneur Keraudry, je vous le demande :  
 Ne me tuez pas, laissez-moi ma vie.  
 Prenez la moitié de mon or ce soir,  
 Et je vous donnerai le reste à ma mort.  
 — Mon domestique, tourne la meule,  
 Que j'aiguise bien le couteau.  
 — Seigneur la Villaudry, si vous avez pitié,  
 Laissez-moi dire adieu à mes gens  
 Et leur faire mes recommandations

— 345 —

Pour ma mère qui m'attend au logis.  
 — Au logis tes gens n'iront pas ;  
 Car avant même que tu ne sois mort,  
 Ils seront pendus avec leurs guides  
 Et se balanceront au clair de la lune.  
 Se balanceront trois par trois  
 Aux brancards de leurs propres chariots.  
 — Seigneur de la Villaudry, pour votre âme,  
 Ne me tuez pas sur l'aire de la chambre ;  
 Car dans mes veines il y a du sang royal  
 Et c'est péché de le répandre à terre.  
 — J'ai chiens couchants et lévriers  
 Qui recueilleront ton sang à-même,  
 Au fur et à mesure que tu le jetteras.  
 Ne t'inquiètes donc pas du salut de mon âme,  
 Et pense plutôt à la tienne.  
 — Messire ! Messire ! si vous m'aimez :  
 Que je ne meure pas ici !  
 Menez-moi dans un coin de l'écurie,  
 Que je voie mon cheval avant de mourir,  
 Mon beau cheval jaune de mille écus d'or ! »  
 Mais la vieille sorcière, du coin du feu,  
 Bondit au milieu de la chambre :  
 « Quand il vous en prierait au nom de l'Enfer,  
 Ne le menez pas dans l'écurie !  
 Car à trois de vous, non, pas même à neuf,  
 Vous ne pourriez maîtriser son cheval ! »

Quand Yves de Priziac a entendu cela,  
 Il a crié de toutes ses forces :  
 Il a lancé trois cris de toutes ses forces,  
 Appelant pour le secourir  
 Son cheval jaune Rubañni.  
 Et quand le cheval l'a entendu,  
 Il a rompu son attache,  
 Bien qu'elle eût été mise en quadruple.  
 Il a rompu quatre chaînes  
 Et s'est jeté sur la porte ;  
 Il a haché la première porte,  
 Et la seconde et la troisième,  
 De la force seule de ses sabots,  
 Bien que toutes trois fussent de fer,

— 346 —

Et il s'est élancé dans la cour.  
 Il s'est cabré sur les gens de la Villaudry  
 Et il en a tué huit de ses pieds,  
 Fracassée à eux leur tête.  
 Mais quand il est arrivé au neuvième,  
 Hélas ! celui-là l'a blessé à mort !  
 Et comme avant de tomber à terre  
 Il s'élançait sur le perron,  
 La petite demoiselle vint à lui  
 Et se mit à pleurer sur son cou :  
 « Bien en retard, cheval Rubañni,  
 Puisque votre maître est mort ! »

*Pour essai  
 de développement dans le même style  
 et dans la langue de France,*  
 Y. LE DIBERDER,  
 Breton.

×

On s'est servi pour le précédent renouvellement, d'abord de deux versions très incomplètes publiées par Luzel dans le T. I. de ses *Gwerziou Breiz-Izel* aux pages 464 et suivantes sous le titre d'*Erwanic Prigent* ; puis de deux autres versions recueillies par nous-même, une à Baud, le 4 décembre 1911, de la bouche de Marie-Louise Palec, femme Moigno, une des plus riches mémoires qu'il nous ait été donné de rencontrer ; l'autre au Budo, à Plouay, le 28 janvier 1912, nous ne savons pas exactement de qui ; une vieille femme qui serait peut-être une certaine Marie Toullec, pour autant qu'on a su nous dire. Cette femme n'était pas originaire de Plouay, mais d'un peu plus au nord. Elle portait le costume du pays pourlet. Il n'en faudrait pas conclure, cependant, que la présente chanson ne peut se trouver que dans les hautes-terres du Bro-Érec, plus ou moins en rapport avec le pays de Tréguier, comme le supposeraient trop volontiers certains pour qui rien ne peut venir de Tréguier. La chanson d'*Erwanic Prigent*, d'Yvon Berjen ou d'Yves de Priziac, qu'on l'appelle comme on voudra, est connue plus au sud. Des versions en ont été recueillies à Plouay même par notre collaborateur Talhoarn, et nous-même en avons trouvé des traces à Pont-Scorff, où Perrine Daniel a pu nous donner quelques fragments qui nous ont mis sur la piste de la version de Plouay.

On ne peut dire, il nous semble, d'où est originaire cette chanson. A notre connaissance, il n'en a pas été publié d'autres versions ; et le fait qui lui a donné naissance, n'a pas encore

été identifié. Luzel déclarait déjà « ne pouvoir donner aucun éclaircissement historique sur cette étrange ballade, qui est répandue dans tout le pays de Tréguier. » Et ailleurs aussi. Aucune version publiée n'offre en effet de repères assez nets pour qu'on pût en induire quelque chose. Peut-être pourtant convient-il de faire remarquer que Priziac et Persquen, citées dans les deux versions de Bro-Érec comme étant chacune la paroisse natale du malheureux Yvon, ne sont guères distantes que de quatre lieues, et que les noms donnés au héros de la complainte ont entre eux une incontestable parenté. Si ceci peut servir à quelqu'un pour élucider ce problème, nous nous en réjouissons, bien que jusqu'à voir la question ne nous intéresse pas beaucoup.

Pourtant l'événement a dû avoir son pittoresque. Oh ! nous ne cachons pas que nous en lui avons ajouté, de peur qu'il n'en manque. Mais la réalité a peut-être été plus émouvante encore. Il est un trait qui se retrouve dans trois versions : « J'ai chiens couchants et lévriers, qui lécheront ton sang comme tu le jetteras », et qui est trop bien venu, qui est d'une violence trop implacable, et qui se trouve trop bien répété chaque fois, pour n'être pas authentique. Ou bien le poète qui aurait trouvé cela aurait du génie. Mais nous croyons que nos anciens chanteurs bretons n'avaient que du goût, — un goût prodigieusement vaste et sûr. Ils étaient de puissants et d'instinctifs connaisseurs d'hommes que frappaient profondément les mots qui révèlent tout un homme. Ils étaient des hommes eux-mêmes ; et ils avaient, comme les plus grands écrivains, le don subtil et sûr, encore une fois, de l'observation. Un « fait vrai », comme ceux qui inspiraient Balzac, venait à leur connaissance, qui les impressionnait. Et soit besoin intérieur d'expression, — d'excrétion, — soit besoin de métier, ils en faisaient un récit. Le fait n'était pourtant peut-être pas le plus important dans ce récit, mais un mot, quelques images. Pour nous, ce qui avait le plus frappé l'attention du chanteur inconnu dont nous reprenons l'œuvre avec piété aujourd'hui, ce n'était pas du tout cette fois la situation, ni les conditions immédiates de l'événement : ce n'est guères là que présentation ; mais c'était la mise en avant par le malheureux désarmé de son sang royal ; c'était la cruelle répartie de l'assassin ; et c'était enfin ce fait qui illuminait le tout d'un éclat fauve et magique, éclaircissant toute l'affaire : Yvon avait été aux « pierres d'or » d'on ne sait quel pays lointain, (les Antilles peut-être, à en juger par le détail du perroquet), et il ramenait avec lui une fortune fabuleuse.

Et c'est ce qui à notre tour nous a profondément impressionné. Nous nous souvenons encore de l'effet que fit sur nous,

cette pluvieuse nuit de Baud où à la lueur de la lampe, Marie-Louise Palec, nous la chanta sur cet air d'une si haute allure, la version fragmentaire qu'elle savait de cette complainte parfaitement ignorée de nous jusqu'alors. On ne peut garder mémoire de tout ! — Dès le premier vers, nous étions saisi. Nous croyions entrevoir une auberge dans la nuit, là-haut, en bordure de la route boueuse et vaguement luisante. Et à l'intérieur, nous crûmes voir du coup un grand paysan vêtu de noir se dresser, un peu émêché, (un paysan breton, de nos jours, ne chante que lorsqu'il est émêché), et levant le bras d'un geste imprécis, lancer le vers prestigieux : « S'en est allé Yves de Priziac aux pierres d'or ! » Et tous les assistants, éblouis dans leur pauvreté par la lointaine fulguration des mines, ont dû se taire pour écouter dans le plus grand silence, les yeux fixés rêveurs sur le feu...

... Peut-être est-ce le vif souvenir de cette soirée, des impressions que nous y reçûmes et de celles que nous trouvâmes quelques semaines après à Plouay, qui nous a poussé à tenter ce renouvellement. Mais c'est aussi, bien certainement, que nous ambitionnons de rendre hommage à la mémoire de nos anciens chanteurs populaires. Nous avons souvent rêvé de leur consacrer un monument plus digne d'eux. Nous eussions aimé à dire en quoi, selon nous, ils ont mérité que nous ne les oublions pas. Ils représentent plus qu'on ne pense en Bretagne ; surtout dans l'histoire du peuple des campagnes, dont ils sont sortis, et que seuls ou à peu près, ils n'ont pas abandonné. Ils nous ont donné une littérature populaire au moins curieuse et attachante, si elle n'est pas foncièrement originale, puisque le germe, à ce que nous croyons, en est venu d'ailleurs. C'est un livre entier qu'il faudrait pour bien parler d'eux. Ne sachant si jamais ce livre pourra être fait, nous avons voulu, — on n'a pas su le comprendre une première fois, — défendre leur mémoire contre le dédain des intellectuels pétris d' « artissime » et qui tentent déjà d'introduire cette pernicieuse idole dans la littérature bretonnante ; contre la louange manquant de réserve de ceux qui toujours parlent d'eux et montrent à tout bout de champ qu'ils les ignorent ; contre les artifices des faussaires qui ont truqué leurs œuvres loyales à eux, pour les accommoder à leur ambition personnelle secrète ou à leur goût transitoire ; contre le rapprochement avec d'impudiques grattés qui osent se réclamer d'eux pour écouler leur marchandise frelatée, comme la *gwerz nevez war ar baudiou en auto hag o zorfejou horrupl*, sans se douter que l'apparition de la littérature de colportage a causé justement la déchéance de la véritable littérature populaire bretonne, sans se douter du moins qu'il est des gens à faire une différence ; contre enfin le rapprochement avec tous les exhibitionnistes, échappés de

cafés-concerts, marchands au détail de mélo pseudo-breton, qui voudraient nous faire admettre comme entrant dans la tradition bretonne leurs inepties, leurs fadaïses et leurs niaiseries en faux patois français.

Faire mieux comprendre un genre si spontané, dont *Yves de Priziac* nous semble avoir été une des dernières manifestations, c'est une raison suffisante pour faire passer ces vieux thèmes, (qui aujourd'hui peuvent nous paraître bien légers, nous ne cherchons pas à en disconvenir), avant des essais plus modernes, tout modernes, qui quoi qu'ils valent pourraient être plus directement utiles à la constitution d'une littérature nationale, ou pourraient nous tenir plus à cœur étant plus personnels. Mais combien nous regrettons de tenter ces renouvellements en français, de ne pouvoir renvoyer nos lecteurs à un renouvellement en breton ! Réellement, n'éprouvent-ils pas quelque honte, eux qui « aiment » tant, tant, ah ! tant ! ce « beau pays », à avoir besoin d'un truchement pour prendre contact avec ce qu'il a de plus intime et de meilleur ? Ne sauraient-ils concevoir que les textes eux-mêmes sont beaucoup plus simples, beaucoup plus directs et beaucoup plus émouvants que toute traduction en langue littéraire ? Ne se disent-ils pas que l'allure du poème original ne peut se retrouver dans l'adaptation, et que leur paresse, en somme, les prive de quelque chose d'assez sensible ? Ne peuvent-ils penser enfin que l'alliance intime des paroles et de la mélodie, — d'une mélodie bretonne ! — fait énormément pour la saveur et la valeur de l'original ? Tout-de-même, nous ne les croyons pas si inintelligents, — à moins toutefois qu'ils n'y tiennent absolument ? Et nous espérons qu'ils sauront déchiffrer cette combinaison des versions recueillies par nous à Baud (B), Plouay (Pl.) et Pont-Scorff (P.-S.). C'est beaucoup pour eux que nous la donnons ; c'est aussi pour les spécialistes qui pourront y relever, on ne sait jamais, des détails dont nous ne savons reconnaître la valeur, ou des particularités linguistiques intéressantes, bien que nous n'ayons voulu laisser passer que les plus saillantes et que nous ayons tenu à ramener le texte par ailleurs au vannetais littéraire de *Brittia*.

B. *Oeit é Ivon Berjen d'er vein eur,  
Ha mar da d'er gér ne vo ket peur, gé !  
Mar da Ivon d'er gér én buhé,  
Biken parréz Persken peur ne vé. (ne vehé).  
Groah er Vilodrein, groah ag en ti,  
Karget hé halon a velkoni,  
Deu uégent dé ha noz é ma bet,  
'Sell oh Ivon Berjen de zonet.*